

CANTON DE SAINT-NICOLAS-PELEM

PRESENTATION DE L'ETUDE

Conditions de restitution de l'enquête

L'enquête d'Inventaire Fondamental menée sur le patrimoine des communes du canton de Saint-Nicolas-du-Pélem a été conduite en 1964, c'est à dire au moment de la création du service régional de l'Inventaire en région Bretagne.

La mise en œuvre des résultats de l'enquête a été longue et difficile, car tributaire d'une méthodologie évolutive et de reprises successives des dossiers pour les raisons décrites ci-dessous.

On constate que les responsables et les enquêteurs de l'opération n'ont donc pas pu tirer totalement partie des recommandations méthodologiques sur lesquelles s'appuie désormais toute opération d'inventaire.

.....

Dans les années 1980 et dans la perspective d'une publication, dans la collection nationale des Inventaires topographiques, sur le secteur géographique dit des « 4 cantons » (cantons de Callac, Maël-Carhaix, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem), un retour sur le terrain de l'enquête et une campagne complémentaire de photographies et de notices ont été conduits par le service, intégrant un patrimoine qui jusqu'alors n'avait pas été pris en compte (ex. halles, écoles, mairies, monuments aux morts).

Le mobilier privé non adressé a également fait l'objet d'une étude et se trouve intégré dans ce dossier cantonal par souci de confidentialité.

Enfin, des synthèses thématiques établies sur ce territoire ont également été réalisées et sont venues enrichir l'enquête d'Inventaire fondamental initiale :

- Châteaux et manoirs (Christel Douard)
- Les maisons et fermes (Jean-Pierre Ducouret)
- Le mobilier civil des quatre cantons (Catherine Toscer)
- Les moulins de Haute-Cornouaille (Jean-Pierre Ducouret)

Dans ce contexte de projet éditorial, les notices d'œuvres architecturales sélectionnées pour étude ont fait l'objet d'une saisie informatique pour alimenter la base de données nationale MERIMEE, d'autres concernant les autres éléments patrimoniaux cités plus haut ont été rédigées mais non saisies encore à ce jour.

Ce travail d'informatisation restant à entreprendre pour ces quelques dossiers ponctuels d'architecture ainsi que pour la totalité des notices

relatives aux objets mobiliers, il a été convenu début 2005 qu'il ferait l'objet du stage documentaire de Mme Marion Froideval (d'Avril à Septembre 2005).

.....

La reprise d'antériorité a consisté en la transcription des bordereaux papier ou notices sous forme de dossier électronique et leur validation selon les normes et vocabulaires définis au plan national. Le but premier a été de préparer l'informatisation pour le versement dans les bases de données nationales MERIMEE et PALISSY, mais également de faire connaître un état de la recherche qui, pour de multiples raisons, n'a malheureusement pas connu de débouché éditorial.

Parallèlement et conformément au programme de numérisation des dossiers d'Inventaire Fondamental initié cette année par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, les dossiers ont été préparés en vue de cette numérisation dès la fin de l'année 2005. Les fichiers au format pdf qui en résulteront pourront ainsi être reliés, en complément, aux notices du dossier électronique.

La reprise de l'antériorité et l'informatisation des données ont entraîné certaines difficultés, notamment dans la réalisation du géoréférencement des édifices du canton. En effet, le système d'information géographique du dossier électronique permettant la localisation précise de toute oeuvre documentée, il est nécessaire pour la réalisation du géoréférencement d'avoir une connaissance physique du terrain et d'utiliser le cadastre moderne vectorisé. Or, sur les 8 communes du canton de Saint-Nicolas-du-Pélem seules 3 bénéficient d'un cadastre vectorisé et un retour sur le terrain ne pouvait être envisagé. Ainsi, malgré un repérage cartographique le plus précis possible, l'exactitude des localisations sur la carte IGN ne peut être certifié.

L'évolution de la terminologie au sein des enquêtes de l'Inventaire est également à souligner. Il en résulte une différence notable entre les termes utilisés par les chercheurs au moment des enquêtes successives et ceux employés aujourd'hui, conséquence de l'élaboration progressive d'une méthode scientifique de l'Inventaire se fondant sur un vocabulaire normalisé. Ceci pourra expliquer au lecteur certaines différences entre le dossier papier numérisé et le dossier électronique.

.....